

# L'Arche

## Sous l'Arc en Ciel

Revue trimestrielle – Mars 2008

L'Arche Sous l'Arc en Ciel – Revue trimestrielle éditée par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri – Prix unitaire 2,5 euros – Abonnement 8 euros.

*Questions à Pierre Jamet*

*Propositions à Etienne Pinte*

*Quête sur la voie publique du Foyer*

*8 et 9 mars*

Photo : Accueil de Jour «La Rencontre», un outil de prévention de l'Exclusion

**le foyer**  
Notre-Dame des Sans-Abri

3, rue Père Chevrier – 69361 Lyon Cedex 07

Tél. 04 72 76 73 53 – Fax. 04 72 76 73 71

Site internet : [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique – CCP 282629 D Lyon

N° 219

**Villefranche Montmartin**  
96, rue du stade Montmartin - 69400 GLEIZE  
■ Hébergement d'urgence  
24 places



**Accueil La Main Tendue**  
317, rue Dechavanne - 69400 Villefranche  
■ Accueil de Jour  
60 personnes par jour



**Recyclerie**  
82, av. Apollinaire - 69009 Lyon  
■ Atelier d'insertion  
1 poste



**Atelier Tri objets**  
58, quai Gillet - 69004 Lyon  
■ Atelier d'insertion  
7 postes



**Atelier Polyvalent**  
58, quai Gillet - 69004 Lyon  
■ Atelier d'insertion  
9 postes



**Accueil Saint-Vincent**  
10, rue Bellièvre - 69005 Lyon  
■ Accueil de Jour  
90 personnes par jour



**Résidence le Bordeaux**  
1, rue du Belier - 69002 Lyon

■ Hébergement d'insertion  
■ Action Familiales  
100 places



■ Foyer Eugène Pons  
25 places (jeunes de 18 à 28 ans)



■ Unité Bélier  
15 places



**Pôle Familles**

1, rue du Belier - 69002 Lyon  
■ Accompagnement  
150 familles suivies



**Gymnase Clémenceau**

66, rue Béchevelin - 69007 Lyon  
■ Hébergement d'urgence  
Sur réquisition du Préfet  
100 places



**Le 122**

122, rue de Gerland - 69007 Lyon

■ Hébergement d'urgence  
15 places



■ Hébergement d'insertion  
25 places



**115**

Veille Sociale  
Téléphonique  
Orientation  
Signalement  
Écoute

Régulation de 213 places



**Service Insertion**

85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon  
■ Accompagnement  
et Insertion par l'activité  
170 personnes suivies



**Foyer Eugène Pons**

68, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon  
■ Accompagnement  
85 personnes suivies  
(jeunes de 18 à 28 ans)



**Atelier Transport**

85, rue Sébastien Gryphe  
■ Atelier d'insertion  
10 postes



**Capacités maximales :**

- Accueils de jour : 320 personnes
- Hébergement d'insertion : 369 places
- Hébergement d'urgence : 325 places

**Légende**



Hébergement d'urgence

**Antenne Familles**  
8,bis rue Ferber - 69300 Caluire  
■ Hébergement d'insertion  
50 places



**La Rencontre**  
2, rue Pelletier - 69004 Lyon

■ Accueil de Jour  
50 personnes par jour



■ Accompagnement  
189 personnes suivies



**Centre Gabriel Rosset**

3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon



■ Hébergement d'urgence  
149 places



■ Hébergement d'insertion  
■ Unité Père Chevrier  
28 places



■ Accompagnement  
250 personnes suivies



■ Pôle d'Accompagnement Renforcé  
25 places



■ Santé  
■ Lits de repos  
12 places



■ Lieu d'hygiène  
1 271 soins



■ Point Santé  
5 859 consultations

**Atelier Cuisine**

3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon

■ Atelier d'insertion

10 postes



**Atelier Entretien**

3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon

■ Atelier d'insertion

Nettoyage - buanderie - maintenance  
13 postes



**Résidence Le "85"**

85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon

■ Hébergement d'insertion  
20 places



**Résidence Les Hortensias**

68, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon

■ Hébergement d'insertion  
22 places



**Relais SOS**

98, rue Marius Berliet - 69008 Lyon

■ Accueil de Jour

120 personnes par jour



■ Accompagnement  
120 personnes suivies



**Atelier Tri textile**

40, rue Saint Jérôme - 69007 Lyon

■ Atelier d'insertion

24 postes



**Auberge des familles**

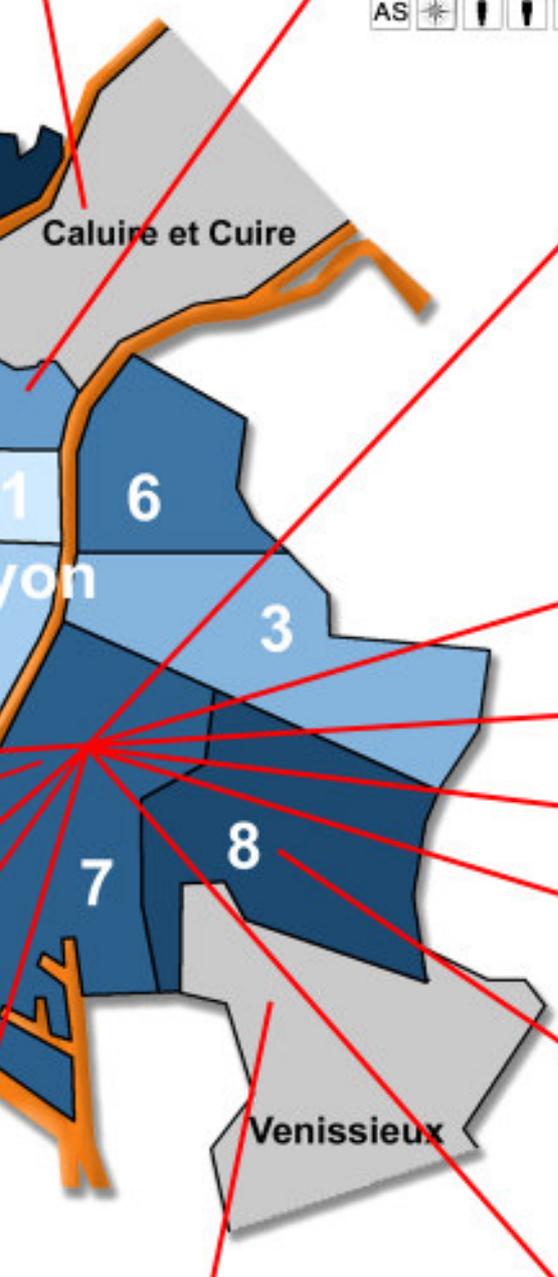
51, rue Roger Salengro - 69200 Vénissieux

■ Hébergement d'urgence

38 places



■ Hébergement d'insertion  
12 places



**Antenne Familles**

2, rue des Saules - 38280 Villette d'Anthon

■ Hébergement d'insertion  
60 places





Benoît Viannay  
Président

### *« Ce qui est vraiment important dans la vie, c'est de dépasser l'égoïsme et l'égoïsme »*

*Arthuro, Passager du Foyer*

*2007 a été une année riche en événements, manifestations, réunions, enquêtes, colloque, lois concernant les sans-abri, sans oublier la nomination d'un 17ème ministre de la Ville en 15 ans.*

*Malgré toutes les nouvelles mesures, le plus souvent décidées dans l'urgence médiatique, et parce que l'on ne peut pas résoudre tous les problèmes dans l'instant, il y a toujours dans nos rues, des hommes, des femmes, des familles avec enfants, auxquels on ne peut pas proposer une place pour la nuit.*

*Il existe aussi une réelle méconnaissance des réalités locales et du travail effectué quotidiennement 24h/24h par les associations qui se consacrent totalement aux personnes à la rue. Par exemple :*

■ *Le Foyer comme de nombreux autres centres d'hébergement offrent un accueil et des solutions adaptées à chaque situation. Et pourtant, on n'entend et ne lit que des critiques faisant état de conditions indignes d'hébergement.*

■ *Malgré toutes les avancées pour les personnes sans abri, il n'est jamais question de prévention de l'exclusion. L'ouverture et le financement des accueils de jour en est pourtant l'une des clefs !*

■ *Les sans-abri ne meurent pas uniquement l'hiver de froid dans la rue, Il en décède tous les jours. En juillet /août derniers nous avons enregistré sept décès de Passagers.*

■ *La majorité des personnes sans-abri relèvent d'une prise en charge psychiatrique. Dans les années 80, il y avait, dans la région lyonnaise, 3.000 lits en hôpital psychiatrique, aujourd'hui seulement 1.000. Le nombre de malades n'a certainement pas diminué : beaucoup sont aujourd'hui à la rue.*

### **Que faire ?**

*Depuis 57 ans et grâce à l'engagement des bénévoles, donateurs et salariés, nous possédons un savoir-faire qui nous autorise à émettre des propositions sur les types de structures à mettre en place, les possibilités de logement à la sortie des parcours d'insertion, des moyens de préventions...*

*Ces propositions (voir pages 15 et 16 de L'Arche) ont été soumises à M. Etienne Pinte, parlementaire en mission nommé par le Premier Ministre, que nous avons rencontré en janvier.*

*De même, en tant que membres de la commission DALO dans le département du Rhône, et à partir des observations et de l'étude des demandes de logements faites à la Préfecture, nous serons encore mieux à même de participer à la réflexion et de formuler des propositions dont vous serez informés régulièrement.*

*En attendant la mise en place d'une véritable politique d'urgence sociale avec des moyens pérennes, on peut rappeler que 2008 est l'année d'élections municipales, cantonales et sénatoriales. C'est pourquoi il nous semble indispensable que chacun d'entre nous interpelle les candidats, leur demande ce qu'ils prévoient dans leurs programmes pour les plus démunis. Nous voulons leur rappeler que les besoins des personnes qui sont à la rue ne relèvent pas de la charité ou d'un souci humanitaire, mais d'un devoir de justice sociale.*

**PS : le 9 mars, premier tour des élections, aura lieu la quête annuelle pour le Foyer. D'avance merci !**



## Les 8 et 9 mars, « **Donnez** » !

### Quête sur la voie publique les 8 et 9 mars 2008

**Arrêté Préfectoral N° 08/69/1241/PR**

Comme chaque année depuis plus de 40 ans, la quête sur la voie publique est un moment fort de la vie du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

900 personnes vont, dans tout le département du Rhône, dans tout le diocèse, à Lyon-Centre, mais aussi à Villeurbanne, St-Fons, Oullins,

Villefranche-sur-Saône, l'Arbresle, Tarare, etc. tendre la main dans la rue, pour les plus démunis de notre région qui viennent au Foyer trouver aide et réconfort.

La quête est importante pour le budget de l'association qui doit trouver par elle-même la moitié de son financement. La quête est aussi un moyen de sensibiliser la population aux besoins des plus démunis et de faire connaître l'action que mène le Foyer dont les missions sont d'accueillir, héberger, accompagner et insérer les hommes seuls et les familles en grande précarité.

Alors, nous avons besoin de vous, bien sûr, en réservant un bon accueil aux quêteurs, ou en rejoignant l'équipe avec vos familles, vos amis... Car plus nous serons nombreux, plus nous serons présents dans les paroisses et les communes du Rhône, et plus la recette sera importante, permettant de financer les nombreuses actions du Foyer en faveur des plus démunis.

**Vous pouvez encore vous inscrire au standard de l'Association pour intégrer une équipe de quêteurs tél. 04 72 76 73 53.**

*Le Président et les membres du Conseil d'administration,  
le Directeur et les membres du personnel, bénévoles et salariés,  
vous invitent à une*

**célébration eucharistique  
le 12 avril 2008 à 17 heures**

en la basilique de **Fourvière.**

*Un pot de l'amitié clôturera cette célébration.*



## **Assemblée générale du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri**

Comme chaque année, sont conviés  
les administrateurs, bénévoles, donateurs et salariés du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

***L'Assemblée générale se tiendra le 24 avril 2008 à 16h 30,  
Espace Jean COUTY (Rue Sergent Berthet - 69009 Lyon )***

## Sommaire

Missions du Foyer	2-3
Editorial	4
Horaires Bric à Brac	26
Bénévole au Foyer	27
Dons et Legs	27

### Brèves

Quête	5
Messe	5
Assemblée générale	5
Fin d'année en images	6 - 7
Agenda	7
Et de 1.000 !	7
Brèves...	7

### Vie du Foyer

Vacances Relais SOS	8
Courrier des lecteurs	8
Carnet	9
Les Fondations ...	9
Le Tri ...	9
Une insertion ...	10
Logement des jeunes	11
Ginette	12 - 13

### Cahier Social

Pierre Jamet	14 à 16
Propositions à M. Pinte	17 - 18

### Cahier Economique

M. de La Tour d'Artaise...	19
ISF	20
Dîner au Casino ...	21

### Spiritualité et Culture

Foi, Action, Education	22
Le monde invisible	23 - 24
La Vie en désordre	25
«Gloire à Dieu ...»	26

#### Rédaction

##### Directeur de rédaction :

Benoît Viannay

##### Rédacteur en chef :

Benoît Viannay

##### Comité de rédaction :

Ingrid Bécuwe, Bruno de Boissieu, Maurice Chesné, Alexandre Fredericq, Sébastien Guth, Michel Lévy, Annie Papillon, Robert Pierron, Jean-Louis Rocher, Denys Trossat, Paul Veyriras.

##### Dépôt légal :

1<sup>er</sup> trimestre 2008

##### Directeur de la publication :

Benoît Viannay

##### N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

##### Imprimerie :

IML

69850 St Martin-en-Haut

Tirage : 24.500 exemplaires

## Fin d'année en images

*Noël, c'est un temps fort au Foyer, avec la distribution des messages de Noël, les nombreuses manifestations, avec la mobilisation de tous : écoles, bénévoles, donateurs, salariés ...*

### Tout le monde en chœur

pour le Concert de l'Aumônerie de l'Enseignement Public « ALP 43 » le 22 décembre au Centre Gabriel Rosset ...



### Repas de Noël

Le 25 décembre à midi, plus de 350 convives ont assisté au repas de fête du Foyer.

Au programme, repas, cadeaux et ambiance festive !



### Une étoile en cuisine

C'est un chef étoilé, Mathieu Viannay qui, cette année a rendu visite aux Employés en Insertion de l'atelier cuisine. Une aide précieuse pour l'élaboration des repas de fêtes !



### 4, 3, 2, 1, 0 !

Début d'anné 2008 au Centre Gabriel Rosset dans une ambiance assurée par de nombreux bénévoles.



## Les bénévoles

### « couronnés »

Tous les bénévoles du Foyer étaient conviés à la Résidence le Bordeaux afin de partager la galette des rois.

Chacun des participants a pu visiter la Résidence le Bordeaux rénovée. Ce fut un moment fort apprécié.



## Et de 1000 !

L'atelier de tri textile finit l'année 2007 en beauté, par un nouveau record de 1.000 tonnes de dons triés, (contre 830 l'an passé). Une étape importante pour les 24 personnes en insertion, qui, chaque jour, dénichent les perles rares, guettent le moindre défaut, vérifient la qualité, valorisent et mettent sur cintres ou en cartons tous ces articles. Gageons que le futur déménagement de cette activité dans des locaux plus spacieux permettra une nouvelle fois de dépasser ce record !

Martine Bruny, responsable de la structure, rappelle toutefois les besoins actuels qui sont les couvertures (plus de 5.000 sont distribuées chaque année), les sous-vêtements, les chaussettes, les gants, moufles, bonnets chauds pour hommes... le tout propre et en bon état !

Cet atelier d'insertion du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri permet à d'anciens Passagers ou des personnes chômeurs de longue durée, la mise en place des premières étapes vers une insertion par l'activité.

Les dons en nature, déposés par les Lyonnais sont triés, pour être ensuite redistribués par les vestiaires aux personnes en grandes difficultés. Le surplus est vendu dans les 6 Bric à Brac que compte l'association, ou lors des Journées d'Entraide – Grande Brocante annuelle du mois de novembre. *Horaires et adresses page 27*

## Les Jardins au Grand Cœur

Dimanche 18 mai 2008

Chaque année, l'association Parcs et Jardins de Rhône-Alpes organise l'ouverture exceptionnelle des Jardins secrets du Lyonnais, Val de Saône et Beaujolais au profit de l'association le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

Les visiteurs peuvent découvrir des jardins petits et grands, parcs remarquables ou centenaires, et contribuer à l'élan de solidarité du Foyer par leurs dons ou droits d'entrée.

Les organisateurs recherchent cette année des propriétaires de jardins sur les communes de Bron, d'Ecully, de champagne au Mont d'Or, Lyon (du côté de la Croix-Rousse).

*Merci de contacter le Service communication du Foyer au 04 72 76 73 53*

## Le Foyer recherche des appartements

**Vous êtes propriétaires ou régisseurs de logements ?**

Aidez-le Foyer dans sa recherche en lui proposant des logements afin d'accueillir des personnes en fin de parcours d'insertion, prêtes à intégrer et à gérer un logement autonome.

Contactez-nous au service logement  
04 72 76 73 53 .

*Des formules de garanties peuvent vous être proposées par le Foyer.*

## Agenda

✿ 8 et 9 mars

**Quête du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri sur la voie publique**

Voir page 5

✿ 9 avril

**Dîner dans le cadre des Arbres de la Solidarité au Casino le Lyon-Vert**

Voir page 20

✿ 12 avril

**Célébration Eucharistique en la basilique de Fourvière à 17h00**

Voir page 5

✿ 24 avril

**Assemblée générale du Foyer Espace Jean Couty à 16h30**

Voir page 5

✿ 18 mai

**Les Jardins au Grand Cœur**

Voir page 7



### Vacances au Relais SOS

Dans le cadre de l'accès aux loisirs, au dépaysement, aux vacances, le Relais SOS a proposé à cinq personnes du service RMI (chacun participant financièrement), un séjour à Saillans dans le Diois, du 3 au 8 juin 2007.

Une belle et ancienne maison de village entièrement restaurée et équipée a accueilli les « vacanciers ». Les repas étaient confectionnés par le groupe selon les connaissances culinaires de chacun.

Au programme, randonnées, baignades dans les « marmittes », visites de la région, sensations fortes voire petites peurs à bord d'un raft et de kayaks lors de la descente d'une partie de la Drôme, ont ravi les participants.

Pour tous les dernières vacances remontaient à très longtemps, et c'est plein de souvenirs emmagasinés, de belles images en mémoire et aussi de beaucoup d'anecdotes à raconter sur leur merveilleux séjour, que nos participants sont rentrés à Lyon.

Hubert Leal

## Courrier des lecteurs

### Fin du Ramadan au Centre Gabriel Rosset

*Suite à l'article paru dans le dernier numéro de l'Arche concernant la fête de la fin du Ramadan au Foyer, un lecteur nous a fait part de sa surprise et de son incompréhension. L'Arche a souhaité publier un extrait de la réponse du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri :*

« Vous avez été surpris, et même choqué, par le fait que cette année, le Foyer a choisi de s'associer à la Fête de rupture du jeûne du mois de Ramadan par une soirée pendant laquelle a été servi un repas amélioré et ont été offertes quelques animations.

En faisant cela, nous avons simplement voulu honorer les nombreuses personnes d'origine musulmane que l'on trouve parmi les Passagers du Foyer, qui sont aussi présentes parmi nos salariés et parmi nos amis et bénévoles. Dans une société où les personnes ayant un lien avec l'islam représentent à peu près 10% de la population, il importe certainement que nous sachions avoir ainsi des actes de délicatesse les uns à l'égard des autres. Vous remarquerez que nous n'avons pas organisé une prière musulmane (comme nous organisons, en revanche, une messe de Noël), mais que nous avons simplement permis un moment de convivialité et de fraternité, rassemblant musulmans et non-musulmans.

Cette attitude est celle-là même que le Saint-Siège nous appelle à avoir depuis maintenant plus de trente ans, puisque chaque année à la fin du mois de Ramadan, le Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux adresse un message de félicitations aux musulmans du monde entier, et il demande aux chrétiens de prendre des initiatives allant dans ce sens. Depuis des années aussi, le cardinal-archevêque de Lyon se rend à la grande mosquée de Lyon un soir du mois de Ramadan pour partager fraternellement un repas de rupture du jeûne. Il ne s'agit pas de faire, de la sorte, «la promotion de l'islam», mais d'encourager le respect et l'estime entre croyants authentiques au Dieu Unique. Dans trop de pays du monde domine aujourd'hui l'intolérance : faisons, ici, ce que nous pouvons pour tenter de briser ce cercle infernal.»

## Carnet

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a le regret de vous annoncer les décès

de Monsieur **Dominique GOMES**, Passager du « 122 », à l'âge de 52 ans,  
de Monsieur **Dominique VIVIEN**, Passager du Centre Gabriel Rosset, à l'âge de 53 ans,

*Aux familles et amis de tous ces défunts, le Foyer adresse ses très sincères condoléances.*



## Les Fondations soutiennent les actions du Foyer

### ■ Fondation de France et les « Réveillons de la Solidarité »

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a reçu une aide de 2.500 euros par la Fondation de France (photo ci-contre).

Cette somme, remise dans le cadre des « Réveillons de la Solidarité », a permis de soutenir le Foyer pour l'organisation de ses diverses manifestations de fin d'année.

### ■ « Coups de coeur solidaires » de la Fondation Solidarité SNCF

La Fondation Solidarité SNCF a souhaité organiser le 25 janvier, au Foyer, la remise de ses « Coups de coeur solidaires ».

Elle a remis au Foyer une participation de 3.000 euros permettant à des personnes en grandes difficultés de participer aux séjours de Vacances Familiales (photo ci-contre).



## Le Tri recherche des bénévoles avec des compétences en électronique

Tout le monde sait ce qu'est le tri, me direz vous. Mais pour nous au Foyer, dans le centre de tri du Quai Gillet, c'est bien souvent un peu plus compliqué que la simple opération de mettre d'un côté ce que l'on souhaite garder et de l'autre ce qu'il convient de jeter.

Dans bien des cas cette opération se complète d'une **nécessaire** remise en état de l'objet que l'on a décidé de conserver (afin d'aider les personnes en difficultés à se meubler, ou pour l'envoyer dans l'un des six Bric à Brac).

Qui est intéressé par un jeu incomplet: pions ou cartes manquantes par exemple ? Qui est intéressé par un meuble cassé : pied cassé, porte abîmée ? Qui est intéressé par du linge sale, déchiré ? Qui est intéressé par du matériel radio, TV, HI-FI qui fonctionne mal ou incomplètement ?  
Personne !

Il nous faut donc des gens de bonne volonté pour aider à la remise en état de tout cela.

Vous avez souvent lu dans ce journal des appels pour trouver des bénévoles pour, entre autres, nous aider dans les centres de tri : personnes intéressées, ayant un peu de temps libre, pas trop maladroites de leurs mains....

Mais il y a certains domaines où la simple bonne volonté ne suffit pas, et où il faut des connaissances plus poussées.

C'est le cas de la remise en état de tout ce qui tourne autour de la Vidéo et du Son. Nous avons un **grand besoin de bénévoles** ayant ces compétences en électronique et capables de prendre en charge certains dépannages (remise en état d'un poste radio, d'une chaîne HI-FI, d'un lecteur de CD ou de DVD, d'un magnétophone, d'une TV, etc.). Nous ne sommes pas un centre de dépannage agréé pour une marque. Nous n'avons pas de quota de réparations. Nous n'avons pas beaucoup de temps à consacrer à chaque appareil. Nous avons des difficultés pour obtenir des pièces de rechange. Nous ne pouvons faire que de petites choses !

Si vous n'arrivez pas à remettre un appareil en état de marche, personne ne vous en voudra ! Si ça ne marche pas, on essaiera de vous aider, et si on y arrive pas, on passera à autre chose. Aussi si ça vous tente, si vous avez du temps, venez nous rejoindre. Si ce n'est pas le cas, peut-être connaissez vous des personnes qui seraient intéressées. Depuis quelques années où nous essayons de faire de la qualité, ces produits sont de plus en plus demandés. Nous avons un stock très important d'appareils qui n'attendent que vos compétences pour une nouvelle jeunesse!

*Nous vous attendons !*

F. de Villeneuve

**Vous pouvez prendre contact avec le Pôle Bénévoles en téléphonant au Foyer : 04 72 76 73 53**

# Histoire d'une insertion réussie

*Monsieur X,  
54 ans, arrive  
en Centre  
d'hébergement  
d'urgence  
en décembre 2005.*

*Orienté par le  
«115» au Centre  
Gabriel Rosset,  
M. X découvre  
une réalité  
jusque-là ignorée :  
pour lui, c'est le  
chaos, jamais il  
n'avait eu à  
dormir dans une  
structure  
d'hébergement  
d'urgence.*

Lors de l'entretien avec son éducateur, puis avec l'assistant social du centre d'hébergement, l'orientation de Monsieur X au Service Insertion du Foyer apparaît comme une évidence: besoin d'être occupé pour stopper la rumination mentale relative à sa situation, besoin de sortir du dispositif d'urgence et de trouver un hébergement plus stable, plus intime, plus sécurisant et, enfin besoin d'un accompagnement social permettant la régularisation de sa situation.

Son admission au Service Insertion, le 20 décembre 2005, est une première étape lui permettant de souffler un peu. M. X s'investit considérablement dans l'activité, et la relation qu'il construit avec le moniteur de l'atelier polyvalent lui permet de reprendre confiance, de remobiliser ses compétences et de se réaliser. Son autonomie, ses initiatives et compétences sont appréciées et rapidement divers travaux lui sont confiés: peinture des locaux, petite maintenance... Il demande à travailler, à être occupé, toujours pour limiter la machine incessante de la pensée.

Progressivement, au fil des entretiens avec son référent, M. X évoque son parcours, son histoire puis sa chute. De profession monteur-soudeur, M. X a travaillé toute sa vie dans différentes entreprises et durant plusieurs années effectue des missions professionnelles dans de nombreux pays européens. Il apprécie les déplacements, bien que peu présent auprès de sa femme et ses deux enfants, il gagne bien sa vie et son métier lui plaît.

## Une longue déchéance

Au bout de trois ans l'entreprise américaine pour laquelle il travaille subit en 2001 les conséquences du 11 septembre et procède à une vague de licenciements pour raisons économiques. M. X en fait partie et se retrouve au chômage. Deux années suivent où il perd pied progressivement, n'arrivant pas à se mobiliser et à retrouver du travail. Les journées sont longues et difficiles à meubler.

Jusqu'au jour où une de ses amies lui propose de faire un tour au casino au cours d'une soirée. Il découvre l'univers du jeu: machines à sous, black jack et compagnie... et une nouvelle passion. Le jeu devient une nécessité, il aime l'ambiance des casinos, le luxe, le bruit, les rencontres avec les autres joueurs et joueuses... et très vite ses journées sont comblées par cet univers. Ce qui a commencé comme loisir devient rapidement dépendance: il ne pense qu'à jouer, sait pertinemment qu'il ne gagne pas mais se nourrit au casino...

Jusqu'à dépenser l'ensemble des économies réalisées et à se couper du monde. Si bien que du jour au lendemain, il quitte son appartement, laissant ses biens, ses souvenirs... Hébergé chez ses enfants pendant quelques mois, il est conscient de la «dégringolade» mais ne peut l'arrêter. Ne supportant plus son immobilisme, le regard de ses enfants posé sur lui, la cohabitation chez eux, il quitte l'Isère et débarque aux portes du Foyer à Lyon.

## Le retour à une vie «normale»

En octobre 2006, l'Association propose à M. X un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) pour assurer la réception et le tri des dons. Lors de ses activités, il rencontre des gens, tisse des relations et surtout sort du contexte du Foyer. C'est une bouffée d'air et une reprise de contact progressive avec le monde extérieur. Il définit ses priorités dont la principale est l'accès à un emploi stable (CDI) dans le domaine de l'entretien, maintenance...

En septembre 2007, une offre d'emploi le conduit à compléter, en lien avec son référent, un dossier d'inscription pour un concours de la fonction publique. Reçu sur dossier, il se prépare aux oraux avec la conseillère de la Mission emploi-formation du Foyer. La mise en avant de ses compétences, qualités, la façon de présenter son parcours (et notamment la dédramatisation de son passage au Foyer), la mise en confiance et la valorisation de M. X sont autant de domaines travaillés avec lui. En décembre 2007, retenu parmi une centaine de candidats, M. devient à 56 ans agent d'entretien dans la fonction publique.

Dans le même temps, suite à une rencontre avec une personne de son entourage familial, il reprend contact avec sa fille, dont les liens étaient inexistantes depuis deux ans. Souvent il nous disait que cette reprise de contact ne pouvait se faire que lorsqu'il aurait retrouvé un statut, une place. C'est chose faite ! Enfin presque puisque aujourd'hui, le logement constitue l'ultime étape dans l'accès à l'autonomie.

Il a fallu deux ans à M. X pour se reconstruire et oser repartir. Le travail, d'abord en atelier puis à travers le CAE, a été sa bouée de secours.

Pour une partie des personnes accueillies, l'accès aux ateliers du Foyer, via le Service Insertion, leur permet de sortir de la rumination et de l'ennui: nombre d'entre eux nous confient que le travail évite de trop penser (à sa situation personnelle, son passé, ses ruptures...). Le sentiment d'utilité ressenti dans les ateliers, la reconnaissance issue de ce travail, le changement de statut (de Passagers à Employés en insertion) permettent une reprise de confiance et suscitent ainsi l'envie de repartir.

B. Durand  
Assistante sociale

# Logements des jeunes :

## sortir de la galère

*Avec les difficultés d'accès aux logements autonomes et aux structures adaptées, provoquant l'engorgement des structures intermédiaires, le temps de prise en charge dans les structures du Foyer augmente.*

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Eugène Pons est un service du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri qui accueille 25 hommes isolés âgés de 18 à 28 ans en règle sur le territoire national.

Il propose au jeune quatre objectifs qui lui permettront à sa sortie du dispositif de poursuivre son insertion :

- une solution de logement,
- des ressources pour payer ce logement et vivre,
- savoir utiliser les réseaux et administrations,
- avoir la conviction que, quoi qu'il lui arrive, il peut rebondir.

L'Association souhaite que les séjours soient courts (aux alentours de six mois) afin de permettre au plus grand nombre d'être accueillis et aidés.

Mais en 2007, faute de solution de logement dans le parc public, les résidences sociales ou les foyers de jeunes travailleurs, le temps de prise en charge des jeunes a explosé.

Ces structures sont submergées de demandes et les attributions de plus en plus rares. Faute de locations accessibles aux jeunes et aux célibataires dans le parc privé ou public, la filière du logement intermédiaire est bloquée.

Une prise de conscience du problème du logement des isolés par les décideurs fait que les réflexions se multiplient mais les initiatives et plus encore les réalisations se font attendre.

L'impossibilité pour les jeunes isolés de trouver un logement à Lyon, la réhabilitation, voire la reconstruction de certaines résidences sociales ou foyers de jeunes travailleurs retardent d'autant la sortie du CHRS Eugène Pons de ceux qui ont les ressources et les capacités pour le faire.

De plus, sans moyen de locomotion, les jeunes sont tributaires des transports en commun. Ils ne peuvent de ce fait s'éloigner de Lyon, dans des zones où ils pourraient trouver des appartements plus confortables et un peu moins chers. Ils doivent de ce fait se loger dans des secteurs desservis par les transports en commun, les loyers y sont chers et les offres de locations beaucoup plus rares.

Dans le parc privé, la plupart des bailleurs refusent les garants institutionnels, comme le Loca-Pass ou l'Acal. Ils exigent des personnes physiques comme garant, ce que notre public n'a pas.

Les candidatures des résidents qui travaillent en intérim ou qui vont terminer dans quelques mois une formation rémunérée ne sont pas retenues.

La lenteur et la complexité grandissante des procédures retardent d'autant plus l'entrée dans un logement.

Le nombre de sorties vers le logement ne fait que baisser depuis trois ans. Pourtant, leur qualité a été maintenue, avec 80 % des sortants ayant une solution de logement et les ressources nécessaires.

### *Un temps de prise en charge doublé*

Mais ce turn-over ralenti fait que plus de la moitié de nos usagers sont prêts à sortir avec des ressources suffisantes et la maturité nécessaire pour vivre seul dans un logement, et ne devraient plus relever de notre établissement.

Cette situation a pour conséquence d'écarter peu à peu le CHRS de son projet initial. Pourtant, l'efficacité de ce projet a fait ses preuves. Il est nécessaire dès lors de trouver les moyens pour revenir à des flux d'entrées et de sorties proches de ceux prévus par l'Association.

### **Quelques pistes**

Face à l'engorgement du parc public, des résidences sociales et de foyers de jeunes travailleurs, il devient nécessaire de favoriser l'accès aux logements dans le parc privé et de ce fait opérer un véritable lobbying auprès des bailleurs privés.

Une solution de sous-location avec un bail glissant permettra l'accès de nos jeunes à de plus nombreux logements.

#### **Pour sa part le CHRS s'engage :**

- à faire tout au long du séjour du jeune un travail sur son budget et ses besoins qui est une des conditions pour l'aider dans ses recherches de logement
- à ne présenter que des candidats capables d'assumer financièrement un appartement et de l'entretenir
- à poursuivre le suivi social après l'intégration du jeune dans son logement, et dans le même temps être présent aux côtés de tout bailleur qui le solliciterait pour intervenir auprès de son locataire.

J.C. Lesventes  
Responsable du CHRS E. Pons



## Ginette ou la définition de l'engagement

*Ginette Drevet  
bénévole, est une  
figure au Foyer. Et  
comme toutes les  
figures, elle n'aime  
pas qu'on parle  
d'elle, et pourtant  
Dieu sait que sa  
vie est un vrai  
roman et peut  
requinquer les  
bénévoles à bout  
de souffle ou  
donner l'envie  
d'avoir envie !*

**D**epuis toujours, Ginette est une battante, une militante. Oui depuis toujours. A l'orphelinat où elle était placée jusqu'à 11 ans, elle défendait déjà les plus faibles au point d'être privée de voir sa maman une fois par mois en guise de punition, « mais j'étais contente, parce que ça voulait dire que j'avais défendu quelqu'un ! » Epatant.

Et puis la vie avance ; en 1969, elle commence comme sténo et s'engage directement dans le syndicalisme ; le militantisme depuis ne la lâchera plus jamais ou plutôt elle ne lâchera jamais ceux qui en ont besoin.

Veuve, de grands enfants, « elle voulait faire quelque chose pour les autres ». Elle décide en 1995 de devenir bénévole au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri à l'accueil du soir, puis au petit déjeuner du jeudi matin au Centre Gabriel Rosset.

Et si elle ne faisait que ça Ginette... Remarquez, c'est déjà énorme, mais en plus, elle sillonnait les rues avec la Croix Rouge pour venir en aide à ceux qui restaient au bord de la route. On emploie le passé parce qu'elle vient tout juste d'arrêter ses fonctions de responsable pour mieux se consacrer à sa famille mais surtout au Foyer.

Mais pourquoi avoir choisi cette association plutôt qu'une autre ? Pour l'aide aux sans-abri ? Par croyance religieuse ? « Non pas du tout, j'avais « testé » plusieurs associations » et c'est le Foyer qui m'a convenu le plus, parce que j'y ai trouvé un accueil inconditionnel, aucun jugement sur la personne ; cela m'a convaincue ». La foi de Ginette, c'est « de croire en tous les hommes, tous sans exception. »

Elle-même se retrouve au chômage à 50 ans et, on vous le donne en mille, se lance avec enthousiasme dans le mouvement AC Chômage en 1997. Là elle se retrouve prise plus ou moins en porte à faux, « les gens que je croisais au Foyer comme bénévole, je les retrouvais à AC Chômage, ce n'était pas compatible », elle cesse son engagement à AC et multiplie les petits boulots pour « montrer aux gars que tout est possible ».

Ginette fera les vendanges, les colis de Noël pour Amnesty International et terminera sa carrière après 35 ans de travail comme CES dans une Maison de Jeunes, « sans colère car j'ai toujours cherché à trouver du plaisir dans mon travail et su m'adapter ». Chômeuse dite âgée, elle arrête de travailler et décide cette fois d'aider les plus démunis. Elle fera le tour de France des festivals avec le réseau Er-

rance, qui accueillait les jeunes « *pas tout à fait dans l'exclusion mais qui y glissent tout doucement* ».

Sans formation sociale, elle s'intègre parfaitement aux équipes de travailleurs sociaux. Quand elle décide qu'elle était un peu « en décalage » avec cette jeunesse au regard de son âge, elle se consacre entièrement au Foyer. Elle passe même son Bac en 2001 pour montrer à nouveau « *que tout est possible* ».

En 2004, le salarié en charge du Pôle d'Accompagnement Renforcé (PAR) lui demande de rejoindre son équipe, ce qu'elle accepte volontiers, « *car je les connaissais bien avec le petit déjeuner du jeudi matin* ».

Elle prend tellement à cœur cette tâche qu'elle crée de toute pièce l'équipe actuelle de plus de vingt bénévoles. Deux bénévoles au moins par demi-journée pour s'occuper des plus fragiles - elle n'aime pas le terme de « déstructuré ». Alors il a fallu beaucoup de patience, d'énergie, d'espoir... mais elle a gagné son pari. « *Lorsque je recrute des bénévoles, je leur demande de s'inscrire dans la durée. C'est important pour les personnes que l'on suit, qu'ils voient différentes personnes mais avec des repères* ». C'est maintenant une équipe solide dont elle s'est entourée, hommes et femmes de 25 à 82 ans !

Le local du PAR se situe non loin du Centre Gabriel Rosset pour pouvoir se retrouver en petit groupe, dans un ensemble plus propice à l'échange. Le matin ce sont souvent des actes d'hygiène qui y sont pratiqués (coiffure, barbe...), des jeux. On boit le café, on discute.

Les usagers ont un contrat moral avec leur éducateur, ils ne sont pas obligés de venir mais il faut qu'ils se déplacent régulièrement quand même, c'est le but même de la structure : éviter l'isolement, faire en sorte qu'il y ait une émulation entre les uns et les autres, chacun a son propre objectif, aussi minime soit-il ; pour l'un ce sera d'apprendre la politesse, pour un autre plus d'hygiène...

« *Ils ont des parcours très diversifiés, mais bien souvent ce sont des ruptures familiales qui ont entraîné cette descente aux enfers* ». Pourtant, la moyenne d'âge est de 45 ans. Mais pour Ginette même si on croit que tout a été fait, « *il reste encore quelque chose à faire et de toute façon il faut continuer de les accompagner* ».

Et pourtant, parfois, il faut « exclure » au moins un temps un des usagers, parce qu'il est allé trop loin et « *là c'est violent pour nous, on le connaît depuis des années ; c'est là qu'il faut que l'on garde toujours une certaine distance ; d'où l'importance des formations que l'on a eues qui nous apprennent tout cela, à gérer l'animation, l'écoute, les*

*conflits, etc.* ».

Le PAR permet le réapprentissage d'une vie de groupe, d'accepter les différences et parfois c'est touchant, souligne Ginette, « *il faut voir les gestes que l'on surprend parfois quand l'un par exemple perd son pantalon et qu'un compagnon lui relève gentiment, il y a un côté fraternel.* »

Avant de partir un jour, Ginette aimerait pouvoir mettre en place un système de parrainage pour ces hommes qui quitteront un jour le Foyer pour une maison de retraite ou un studio, « *afin qu'ils ne soient pas seuls* ». C'est qu'elle ne lâchera pas le morceau, Ginette... et on la croit sur parole !

Ingrid Bécuwe

## Le PAR vu par Ginette

Le Pôle d'Accompagnement Renforcé est un service du Foyer ouvert de 9h à 16h pour les passagers du Centre Gabriel Rosset les plus fragiles.

Salariés et bénévoles forment une équipe autour des personnes que nous accueillons.

Ces hommes présentent tous une grande fragilité que ce soit dû à des consommations excessives d'alcool ou autres drogues, des maladies psychiques, ou tout simplement des personnes « cabossées » par la vie.

Elles resteront avec nous tout le temps nécessaire pour obtenir un « mieux être ». Il ne s'agit pas de construire avec ces personnes de grands projets de réinsertion mais des tous petits pas pour leur permettre d'être simplement un peu mieux.

Leur reconstruction passe par des actions toutes simples, être à côté d'eux, les accepter tels qu'ils sont sans jugement, mais les aider à se reconstruire petit à petit dans un cadre apaisant.

Beaucoup d'hygiène, de paroles et, pour nous les bénévoles, certainement beaucoup d'amour. Bien sûr il y a quelques exigences mais dans un cadre de confiance absolue.

Quelques-uns sont là depuis longtemps, d'autres nous rejoignent le temps de respirer un peu, d'autres nous quittent définitivement, après une vie de galère. Tous resteront longtemps présents dans nos pensées !

**Nous recherchons des nouveaux bénévoles pour ce service, alors n'hésitez plus à nous rejoindre !**

**«... croire en tous les hommes, tous sans exception.»**

## Questions à ... Pierre Jamet

*Pierre Jamet, Directeur Général des Services du Conseil général du Rhône s'est prêté au jeu de l'interview en recevant Alexandre Frédéricq, Directeur du Foyer.*

**Alexandre Frédéricq :** *Monsieur Pierre Jamet, je vous remercie de nous recevoir et vous propose, pour les lecteurs de l'Arche de présenter l'action du Conseil Général du Rhône.*

**Pierre Jamet :** Historiquement le département a toujours eu une connotation sociale puisqu'il s'est toujours occupé de l'aide sociale générale, grâce à son réseau d'assistantes sociales, qui ont pour objectif de venir en aide à toutes les personnes en détresse, quel qu'en soit le motif.

Progressivement, avec les lois de décentralisation, le volet social du Conseil Général s'est considérablement élargi.

A l'activité sociale traditionnelle se sont ajoutées la gestion de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), l'aide à l'enfance - qui est encore aujourd'hui le premier poste du budget du département - et l'aide aux personnes âgées. Cette dernière s'est structurée en plusieurs étapes, nécessitant de nombreux investissements car nous veillons non seulement à l'aspect réglementaire pour les établissements d'accueil des personnes âgées dépendantes mais aussi au service de l'APA (l'Allocation Personnalisée d'Autonomie) qui croît de manière exponentielle compte tenu du vieillissement de la population.

Nous avons déjà la compétence en matière de tarification et d'ouverture de lits pour les personnes handicapées majeures ; à cela s'est ajoutée la loi du 22 février 2005 qui a considérablement élargi ce champ d'intervention avec la création de Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées, et avec la gestion sous forme de GIP (Groupement d'Intérêt Public).

Un poste qui n'est pas négligeable non plus, c'est la gestion du RMI, le Conseil Général ayant dorénavant la totalité de la charge aussi bien de l'insertion que du paiement de ce revenu d'insertion.

Aujourd'hui les Conseils Généraux œuvrent dans tous les

champs du social. Suivant les départements, 42 à 48 % des budgets sont affectés à ce secteur. C'est d'ailleurs l'un des problèmes des départements que d'avoir été si chargés sur le plan social, car nous n'avons pratiquement aucune maîtrise sur ces dépenses sociales dans la mesure où nous ne faisons qu'enregistrer une situation qui nous est étrangère. Nous sommes le payeur, mais aussi l'exécuteur de décisions très souvent prises par d'autres. Par exemple, le Conseil Général doit exécuter et supporter la charge financière lorsqu'un juge décide de placer ou de retirer un enfant de sa famille...

Le seul secteur où l'on a une petite marge de manœuvre reste la gestion du RMI : nous avons la maîtrise de l'insertion, et, sans en avoir tous les leviers, nous pouvons mettre en place des politiques d'insertion et des moyens d'accompagnement adéquats. Cela nous permet d'être plus performants : nous

constatons une décrue significative du nombre d'allocataires du RMI, grâce à cette autonomie d'intervention. Nous avons par exemple mis en place des référents qui accompagnent individuellement les Rmistes tout au long de leur processus d'insertion, les rencontrant régulièrement, et même pendant quelques mois à l'issue de leurs parcours d'insertion. C'était une priorité du département qui, aujourd'hui porte ses fruits.

**A.F. :** *Le département a également une autre façon d'intervenir, par le financement des associations ?*

**P.J. :** Il faut distinguer notre intervention en fonction des secteurs concernés.

Pour toute une catégorie d'association, le Département fixe un prix de journée et a l'obligation de payer en fonction des

personnes hébergées qui relèvent de sa compétence : enfance-handicapés - personnes âgées admises à l'aide sociale.

Pour d'autres catégories nous versons des subventions qui correspondent à des activités concourant à la mission du Département dans le domaine social.

Enfin dans un 3<sup>ème</sup> cas, nous finançons des activités associatives dans le cadre de la réponse à un appel d'offres lancé par le Département

**A.F. :** *Pour revenir au territoire du département du Rhône, l'action sociale est-elle rendue compliquée par le fait que ce département est constitué de zones rurales et de zones urbaines ?*

**P.J. :** Le département du Rhône est en effet constitué de zones très urbaines et de zones rurales.



Pierre Jamet

Afin de répondre à cette problématique, nous avons fait le choix d'implanter partout des Maisons du Rhône qui nous permettent de déconcentrer complètement l'action sur le territoire, et de coller à la réalité du terrain.

En ce qui concerne l'aide aux personnes défavorisées, nous observons des divergences qui peuvent être assez significatives d'un secteur à un autre. Quand on passe au handicap, aux personnes âgées, à l'enfance les choses sont beaucoup plus nuancées.

**A.F. :** *Nous parlions tout à l'heure de cette révolution des appels d'offres, dans le cadre des marchés publics ; ne peut-on pas craindre une ouverture possible du secteur social au secteur marchand ?*

**P.J. :** L'appel d'offres, effectivement, pose problème.

D'abord parce que l'appel d'offres c'est quelque chose qui, historiquement, culturellement, est antinomique avec le secteur du social. Les associations ont participé à la cohésion sociale parce qu'elles reposaient d'abord sur le volontariat. Répondre à un appel d'offres ne relève pas de la bonne volonté : il faut se conformer à un certain nombre de règles et de formalisme.

Il faut aussi que les associations aient les moyens de répondre à ces appels d'offres. Ceci aboutira dans un certain nombre de cas à des regroupements d'associations afin de pouvoir répondre à ces « exigences ».

En troisième lieu, l'appel d'offres aujourd'hui intervient progressivement dans le domaine du social, notamment lorsque la collectivité peut fixer un cahier des charges. L'un des avantages de l'appel d'offres, c'est qu'il permet de fixer un cahier des charges, des critères de qualité, des références, des réglementations, et donc nous permet d'évaluer les prestations et les coûts.

Enfin le champ du social a changé. Les services à domicile, qui étaient traditionnellement du ressort du secteur associatif, se sont ouverts aujourd'hui à la concurrence de vraies entreprises à but lucratif, de par la solvabilisation des personnes qui peuvent bénéficier de différents types d'allocations.

La législation européenne est un moteur puissant qui conduit les collectivités à recourir à la procédure d'appel d'offres.

**A.F. :** *La loi du Droit Au Logement Opposable (DALO) est effective depuis le premier janvier 2008. Comment le département peut-il répondre aux exigences cette loi ?*

**P.J. :** Jusqu'à ce jour, nous étions dans un système où toute une catégorie de la population était en attente de logement, avec divers niveaux de priorité, de classification, etc. En accord avec l'Etat, qui est l'origine de la loi DALO, en accord avec le Service Inter-administratif du logement, le SIAL, nous avons la charge de collecter dans nos Maisons du Rhône les demandes de logements, de les classer puis de les transmettre au SIAL.

Ce système marchait à peu près bien, avec, malgré tout, des difficultés dues à l'inéquation entre les demandes et le nombre de logements disponibles.

Aujourd'hui la Commission de médiation départementale s'est substituée à ce processus, mais la même interrogation subsiste : a-t-on assez de logements pour héberger toutes les personnes qui peuvent bénéficier de la loi DALO ?

Seconde difficulté - et là, c'est à la Commission de médiation de statuer - c'est la notion d'équité dans l'attribution d'un logement. Par exemple : « Je suis en situation précaire, j'ai demandé un logement, et on a réussi à me procurer du travail que j'ai fait l'effort d'accepter. J'ai aussi accepté d'avoir un logement dans une banlieue assez éloignée, mais je le fais car je suis en voie de réinsertion ». Vous avez une autre personne qui vous dit : « Moi je vis en centre ville, j'ai un droit à être logé ici ! » Faut-il que son droit passe avant celui de la personne qui a fait l'effort d'habiter loin de son travail avec toute la contrainte que cela comporte ?

J'attends les premières applications, les réunions de la Commission de médiation et une certaine expérience pour voir comment les choses vont se passer. La mise en œuvre de la loi DALO n'est pas une chose simple, d'autant plus que certaines personnes sont incapables de vivre dans un logement autonome.

La conception du « tout-logement » est une belle conception intellectuelle, mais la réalité du terrain nous démontre qu'il y a d'autres formules que le logement individuel. D'autres types de logements peuvent être beaucoup plus adaptées à certains publics, et ainsi représenter une transition, l'objectif étant avant tout de travailler sur un parcours d'insertion qui, évidemment, devrait aboutir à un logement individuel.

Mais est-ce que tout le monde est prêt, le peut, est-ce la formule souhaitable ? Il faut être pragmatique, on ne peut répondre qu'au jour le jour. Et c'est là que des associations comme le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, l'Armée du Salut ou Habitat et Humanisme, etc. méritent le soutien des collectivités et notamment du département, car ces associations, comme le dit votre président, sont des « couturiers du social » en permettant par exemple la mise en place de trajectoires d'insertion adaptés.

**A.F. :** *A combien estimez-vous le manque de logements dans notre département : 25 000, 30 000, 40 000 ?*

**P.J. :** Honnêtement, je crois que personne n'en sait rien.

Par contre, je suis un peu sévère sur la méthode utilisée en termes de politique de réhabilitation des banlieues. Je ne participe pas du tout au mouvement qui était contre les démolitions parce que je pense qu'on avait l'obligation de démolir. Malgré tout, de grandes erreurs ont été faites et de manière inlassable : on a démoli avant de reconstruire.

On se trouve aujourd'hui dans une situation qui est dangereuse et difficile, car on a construit beaucoup de logements, mais on a aussi beaucoup démoli sans avoir programmé suffisamment de reconstructions.

Aussi, bien que l'on produise des logements en quantité, cette production prend d'abord appui sur les gens dont on a démoli les logements, ce qui bloque un peu plus encore le processus de turn-over. De plus, la hausse des prix constatée depuis quelques années, ne permet plus aux personnes de quitter leur habitat social en devenant propriétaires ou locataires dans le secteur libre.

**A.F. : Le département du Rhône est un soutien du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, et ce depuis sa création. Comment jugez-vous son action ? Quels conseils, pourriez-vous nous donner dans sa stratégie et son positionnement ?**

**P.J. :** Il faut distinguer plusieurs aspects.

Fondamentalement le Foyer correspond à une nécessité sociale. C'est le type d'association qui répond à un besoin social, ce besoin a été financé par des aides individuelles relativement importantes, prouvant de ce fait leur vrai attachement à l'institution du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

Il est, dans le même temps, naturel que le Foyer bénéficie d'un soutien des collectivités et spécialement du département puisque c'est là un des moyens qui permet de développer une politique sociale pour venir en aide à des personnes qui sont dans la détresse.

Mais le Foyer a plusieurs activités. Il y a ce qu'on appelle l'hébergement d'urgence qui correspond véritablement à l'esprit initial du Foyer et qu'il faut maintenir. Sur ce volet-là, le Foyer a montré son efficacité, son impact. D'abord parce que les conditions d'hébergement sont de très bonne qualité. C'est un aspect fondamental. Ensuite, le Foyer est toujours là quand il y a des arrivées massives de personnes en grandes difficultés.

Dans un autre domaine, le Foyer dispose de résidences qu'on appelle parfois résidences de transit...

Lors de la création de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset, l'idée fondatrice était qu'entre l'hébergement d'urgence au Foyer et l'arrivée dans un mode de logement normal, OPAC ou autres, on avait besoin de structures un peu différentes pour permettre à l'ensemble des bénéficiaires un parcours leur permettant progressivement de se sociabiliser dans des conditions ordinaires.

La S.A. d'HLM Gabriel Rosset a fait du bon travail, mais, pour des raisons qui échappent aux uns et aux autres, n'a pas atteint les objectifs initiaux. C'est certainement dû à la pénurie de logements.

Second problème dans le domaine du logement – et le Foyer en est une belle illustration à certains égards : quelles que soient les conditions d'hébergement, un certain nombre de personnes logées - y compris dans des conditions précaires - ne veulent pas quitter leurs lieux de résidence. Elles se créent un monde, dans un environnement qui les sécurise.

Finalement, la vue un peu naïve de ce parcours d'insertion par le logement se heurte à un obstacle permanent : la difficulté de faire bouger les gens, même quand ils sont dans des résiden-

ces dont on pourrait considérer que les normes d'accueil et de confort sont un peu dépassées.

Tout le travail qui a été entrepris par l'équipe du Foyer pour créer des parcours d'insertion, avec des résidences sociales, des Antennes Familles... va dans le bon sens. Mais c'est un travail très lent et très lourd, qui parfois se heurte aux réticences du voisinage, etc.

Ce sont des obstacles qu'il faut arriver à surmonter ensemble : Il y a un travail incessant de complémentarité entre le département et le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri pour parvenir à cet idéal de parcours d'insertion sociale, avec un accompagnement fort, même si vous recevez les personnes les plus dégradées, les plus en détresse, rendant la tâche encore plus délicate.

Je m'aperçois que lorsque nous avons imaginé ensemble ce parcours d'insertion par le logement, nous avons été sans doute tous un peu naïf, un peu généreux et un peu optimistes. Nous savions que c'était compliqué, mais, et avec un peu de recul, on réalise que l'on se trouve aujourd'hui confronté à des éléments humains qui font que les gens ne veulent plus bouger à un moment donné, bloquant tout le processus.

Pour conclure, le Foyer devrait, en respectant ses valeurs fondamentales que sont l'urgence sociale, la réactivité et l'action immédiate, développer et mieux formaliser ses pratiques d'accompagnement social.

### Le département du Rhône :

- Président : **Michel Mercier**
- **293 communes**
- **1.578.869 habitants** (en 1999)

#### Budget :

Le budget 2008 est de **1.983,3 M€**

#### Budget solidarité :

**718,3 M€** sont dédiés à la solidarité (représentant **56,2 %** du budget d'intervention) :

- Enfance : 198,3 M€
- Personnes âgées : 143,1 M€
- Personnes handicapées : 173,4 M€
- Insertion : 159,3 M€
- Action sociale de proximité et prévention : 26,3 M€
- Logement : 17,9 M€

Sources :  
[www.rhône.fr](http://www.rhône.fr)



## Propositions du Foyer à Etienne Pinte

*En complément du rapport du Jury d'audition de la Conférence de consensus réunie à Paris les 29 et 30 novembre 2007, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a rencontré le 4 janvier Monsieur Etienne Pinte, Député des Yvelines chargé par Monsieur Fillon, Premier Ministre, d'une mission sur l'hébergement et le logement des personnes sans abri ou mal logées.*

*Il lui a transmis ce jour-là ses propositions :*

### De la prévention avec les accueils de jour

Nous avons, sur le département du Rhône, 4 centres d'accueils de jour qui reçoivent environ 320 personnes quotidiennement, des sans-abri, mais aussi des gens du quartier où ils sont installés et des sans-abri qui ont trouvé un logement.

Ces personnes trouvent chez nous de la chaleur humaine, une écoute, des conseils, parfois des repas, des soins.

L'accueil de jour est, pour eux, le dernier rempart avant la (re)chute à la rue. Or, les accueils de jour sont ignorés par le PARSa et ne fonctionnent le plus souvent qu'avec des bénévoles et grâce à des dons.

*La reconnaissance, le développement et le financement de telles activités, favoriseraient l'insertion des SDF et limiteraient le nombre de personnes à la rue, donc en demande d'accueil d'urgence.*

### De la constitution de vigies locales

Il existe des différences importantes entre les territoires, ce qui suppose des politiques territoriales adaptées dans lesquelles

« des dispositifs complets et variés doivent être mis en œuvre\* ».

Ainsi le Foyer constate que la population des travailleurs pauvres est minoritaire en région lyonnaise, ce qui n'est pas le cas en Ile-de-France.

Aussi nous entendons créer un comité d'observation et d'étude réunissant des personnes qualifiées (psychiatres, élus, ANPE, universitaires...). Cet observatoire aura pour objet d'étudier et de proposer et innover en matière de lutte contre l'exclusion au niveau local.

*La constitution d'observatoires locaux permettrait d'apporter des réponses appropriées pour chaque territoire et de centraliser les observations et propositions*

### De l'évaluation des infrastructures d'urgence

Tous les centres d'urgence ne se valent pas. Si certains d'entre eux proposent des conditions d'accueil indignes, il est inadmissible de stigmatiser toutes les associations qui en assurent la gestion.

Comme de nombreux partenaires le Foyer propose des conditions d'accueil et d'hébergement adaptées pour l'ensemble de ses 600 places disponibles. Cela nous est possible grâce à la part importante de nos ressources dédiées à l'entretien de nos bâtiments. C'est le préalable indispensable à tout accueil et au respect que nous devons à nos Passagers.

*Une évaluation complète des structures d'accueil d'urgence s'impose, avec la définition des infrastructures minimum pour l'agrément d'exploitation*

### De l'accompagnement personnalisé

On n'accompagne pas de la même façon un jeune et une personne âgée, un isolé et une famille, les malades et ceux qui sont en bonne santé... Il faut pouvoir proposer aux personnes accueillies un accompagnement adapté à chaque situa-

tion. Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri offre 370 places d'hébergement d'insertion correspondant à huit parcours différents.

Ainsi les jeunes de 18-28 ans, trouvent, en moins d'un an, une sortie positive avec logement et revenus. Pour les familles en errance, nous avons mis au point une trajectoire d'insertion en trois étapes pouvant durer si nécessaire jusqu'à trois à quatre années.

*Le développement de différents parcours d'insertion personnalisés permet de limiter le temps de séjour en hébergement et d'offrir de véritables possibilités de sortie.*

### Des grands centres d'hébergement d'urgence et des petites structures

Les uns et les autres ont leur place tant les profils des personnes SDF sont multiples et variés. Gestionnaire de structures de toutes tailles (de 20 à 200 lits), nous savons que nos « passagers » d'une nuit ou d'une année apprécient différemment, soit de se retrouver mêlés à une population importante, soit de nouer un contact particulier avec quelques-uns seulement.

Pour ces missions il faut des structures. Des associations de terrain, comme le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri sont en capacité d'investir, financièrement et humainement, dans l'accueil d'urgence et l'insertion.

Cela nécessite au préalable la volonté politique publique de rendre accessible, par la vente, la location ou la mise à disposition, de terrains et de bâtiments.

*L'Etat doit s'engager à réquisitionner et faciliter la mise à disposition de terrains et de bâtiments à des associations et des opérateurs, en commençant par ceux dont il est propriétaire.*

### De la fin du clivage sanitaire /social

Plus de 50% de nos Passagers relèvent d'une prise en charge psychique. L'hébergement de cette population fragile est rendu complexe par son incapacité à se fondre parmi les usagers plus « classiques ».

Ces derniers, rencontrant des difficultés d'intégration sociale et professionnelle, se trouvent confrontés à des usagers en souffrance psychique qu'ils ont tendance à vouloir fuir et rejeter.

La suppression continue de lits en hôpital psychiatrique amène les institutions hospitalières et les praticiens à ne soigner que les symptômes, gérer la crise et renvoyer à la rue des personnes souffrantes.

La fermeture de lits a libéré des espaces et des disponibilités où pourraient se créer des unités passerelles favorisant la mise à l'abri de cette population et la prévention des rechutes. De plus ces unités permettraient de désengorger le dispositif d'urgence sociale qui pourrait ainsi se consacrer à sa mission première d'hébergement d'urgence.

A partir du printemps prochain, nous créerons une structure expérimentale entièrement dédiée à nos Passagers les plus souffrants mentalement.

*La mutualisation de moyens matériels et humains entre le secteur hospitalier psychiatrique et les acteurs de l'urgence sociale devrait être effectuée.*

### Des logements à la sortie du PARSA

L'objectif pour chaque personne est la sortie vers le haut, avec, pour ceux qui le peuvent, un logement de droit commun et les revenus nécessaires ou, pour les plus déstructurés, des structures adaptées.

Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Notre Pôle Familles a pour objectif d'accueillir 150 familles par an, or nous ne l'atteignons pas. Nous sommes tributaires des places qui se libèrent dans un immeuble HLM, et encore très partiellement du fait des droits des différents organismes réservataires. Les réservataires sont l'Etat, les collectivités territoriales...

*Une réponse immédiate aux besoins de personnes qui encombrant sans raison les structures d'urgence consisterait à leur donner la priorité dans l'affectation des logements sociaux*

### Des associations avec bénévoles

On voit aujourd'hui proliférer les associations qui n'ont d'associatif que le statut et de bénévoles que leurs dirigeants.

La présence de bénévoles et de professionnels salariés est indispensable : les uns et les autres sont complémentaires. Chacun a sa place et son rôle afin d'apporter aux usagers, à la fois l'accompagnement le plus professionnel qui soit et l'accueil le plus disponible et chaleureux possible, tous deux réunis dans l'empathie la plus grande.

Combien d'associations peuvent aujourd'hui prétendre respecter ce modèle ? Malgré la prétendue « crise du bénévolat » ou « l'individualisme galopant source de tous nos maux », les bonnes volontés existent, elles ont juste besoin d'être repérées, entendues, et par-dessus tout, accueillies, entretenues et reconnues.

*La reconnaissance au titre associatif ne devrait être accordée qu'à des associations comptant au moins 20% de bénévoles*

Benoît Viannay  
Président du  
Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

\*Une conférence du consensus a eu lieu les 29 et 30 novembre 2007 à l'initiative de la FNARS. De nombreuses associations y ont participé. Le Foyer n'avait pas été invité.

\*\*Cf. le rapport « Propositions pour une relance de la politique de l'hébergement et de l'accès au logement » au Premier Ministre, par Etienne Pinte, Député des Yvelines, Parlementaire en mission.

# Cahier Economique

## Thierry de La Tour d'Artaise, président du Comité des Amis

*Après la disparition brutale de Roger Caille l'automne dernier, c'est une autre personnalité de la vie économique lyonnaise, Thierry de La Tour d'Artaise, qui s'est vu confier la présidence du Comité des Amis du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Président Directeur Général du Groupe SEB, ce Lyonnais de 53 ans, marié, père de 5 enfants, qui a fait ses études à l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris (ESCP), complétées par un diplôme d'expert-comptable, affiche une solide expérience internationale. Sa carrière débute dans la finance à Boston et le conduit, après un passage dans un grand cabinet d'audit au Groupe Chargeurs où il occupe notamment le poste de Directeur général de Croisière Paquet pendant dix ans. C'est en 1994 qu'il rejoint le Groupe SEB, entreprise familiale fondée près de Dijon par sa belle-famille en 1857 et devenue le leader mondial du petit équipement domestique. D'abord directeur général, puis président de la filiale Calor, il accède à la présidence du Groupe en l'an 2000.*

**L'Arche : Quelles sont les raisons de votre engagement au sein du Comité des Amis du Foyer ?**

**T. de La Tour :** « Je connaissais le Foyer. Mais au fil de mes rencontres avec ses dirigeants, j'ai été impressionné par l'ampleur de ses activités et l'engagement profond qu'il suscite.

J'ai particulièrement apprécié leur approche fondée sur la culture du bénévolat et la bonne utilisation des ressources financières. Sur ces bases, il me paraît important de soutenir et de faire connaître l'action du Foyer. Sur un plan plus personnel, je considère qu'il est sain pour un dirigeant de remettre les pieds sur terre, hors des affaires, en donnant de son temps pour agir en faveur d'une association comme le Foyer. En outre, mon engagement constitue un prolongement de l'engagement du groupe concrétisé en janvier 2007 par la création de la Fondation Groupe SEB dont l'objectif est la lutte contre l'exclusion. Notre groupe est percuté de plein fouet par la mondialisation et nous en connaissons les conséquences. L'action de la Fondation se décline en trois thèmes : la réinsertion par le logement (avec Habitat et Humanisme, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri), la réinsertion par le travail (avec la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance) et la réinsertion par la formation pour des jeunes ayant quitté prématurément l'école. Notre contribution consiste en un apport d'argent mais aussi de temps de collaborateurs, un dispositif tout à fait applicable à l'aide au Foyer. »

**- Comment voyez-vous le rôle et le fonctionnement du Comité des Amis vis-à-vis du Foyer ?**

**T. de La Tour :** « Avant tout, le Comité des Amis n'a pas bien

sûr vocation à se substituer à son Conseil d'administration mais il est au service des dirigeants du Foyer. Son rôle est d'une part de réfléchir et d'échanger avec eux, d'essayer d'apporter des idées en abordant les questions d'un œil neuf. D'autre part, d'essayer d'aider le Foyer à trouver les moyens financiers et humains nécessaires à la poursuite de sa mission. L'opération « Les Arbres de la Solidarité » illustre bien l'aide que le monde des entreprises peut fournir au Foyer. Cependant, sur ce plan, nous sommes conscients du handicap que représente pour le Foyer le fait d'être une association

régionale face à de grandes structures disposant de moyens considérables pour collecter des fonds. A cet égard, l'enjeu est très important et les besoins sont immenses. Il est indispensable d'accélérer le renforcement de la notoriété et de l'image du Foyer en communiquant d'une façon globale. Il existe un vrai besoin dans ce domaine et nous devons jouer le maillage à travers le Comité pour faire passer l'information dans l'environnement économique. Il est un peu tôt pour préciser d'autres thèmes d'action, mais nous savons qu'il existe des besoins en matière de marketing, de contrôle de gestion, autant de domaines où des collaborateurs d'entreprises engagées peuvent apporter leur aide. Quant au fonctionnement interne du Comité, nous verrons dans les mois qui viennent s'il y a lieu de prévoir des évolutions. »



« Nous sommes au service du Foyer »

**- D'une manière plus générale le monde de l'entreprise peut-il se mobiliser plus largement en faveur du Foyer ?**

**T. de La Tour :** « Les entreprises savent que l'environnement économique est difficile. Il est normal qu'elles se sentent concernées. De ce point de vue, l'entreprise a un rôle sociétal. Mais elle doit aussi le faire pour son image, car elle n'est pas qu'un centre de profit. En plus d'un travail intéressant et d'un salaire, les salariés ont besoin que leur entreprise ait une éthique. Ainsi, à l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire du Groupe SEB, nous avons réussi à mobiliser 9000 de nos collaborateurs dans le monde entier, pour une opération en faveur du Burundi. Je suis persuadé qu'il existe beaucoup d'entreprises à qui nous pouvons transmettre notre expérience. C'est comme cela que nous obtiendrons le maillage souhaité.

Sur un plan plus concret, c'est naturellement dans le domaine de la réinsertion par le travail que l'entreprise peut apporter son aide. Mais on ne passe pas facilement de la rue à l'entreprise : il faut se reconstruire. De son côté, l'entreprise vit sous la pression des contraintes économiques. Il convient donc d'examiner les possibilités, comme certains types de formation notamment, avec une visibilité plus en amont, dans le cadre d'un parcours qui conduise à la réinsertion complète. »

Propos recueillis par Robert Pierron

## L'ISF, un nouveau moyen d'aide à l'insertion

Dans le numéro de décembre de L'Arche, nous avons présenté la nouvelle forme d'aide à l'insertion créée par la loi TEPA (Travail, Emploi et Pouvoir d'Achat) du 21 août 2007. Rappelons que celle-ci donne la possibilité à un contribuable d'imputer sur l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) 75 % du montant des dons accordés à certains organismes d'intérêt général tournés vers l'insertion. Il s'agit des dons en numéraire et des dons en pleine propriété de titres de sociétés cotées sur un marché réglementé français ou étranger. Quant à la réduction de la cotisation d'ISF dégagée, elle ne peut dépasser 50.000 euros.

Dans l'action du Foyer, un volet important d'insertion a trouvé sa place dans le cadre de ses propres activités. C'est à ce titre que le Foyer, association reconnue d'utilité publique, entend solliciter les plus fortunés des donateurs, dans la mesure où fonctionnent, au sein de ses propres activités, diverses structures qui relèvent de l'agrément des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), admis au bénéfice des dons imputables sur l'ISF, selon l'article 885-0 V Bis A du code général des impôts. (voir encadré).

Concrètement, un contribuable assujéti à l'ISF doit effectuer son versement au Foyer avant la date limite de déclaration et de paiement de l'impôt. Un justificatif lui sera remis, qui l'autorisera à procéder à la déduction de 75 % du montant du don, dans la limite de 50.000 euros.

N / 2008	
Impôt dû	6 000 €
Impôts	4 000 €
FNDSA	3 000 €
<b>Total</b>	<b>7 000 €</b>
N + 1 / 2009	
Impôt dû	6 000 €
Réduction FNDSA	2 684 €
<b>Total</b>	<b>3 316 €</b>

Ainsi, un contribuable redevable de 6.000 euros d'ISF et ayant fait un don de 4.000 euros, s'acquittera en réalité de seulement 3.000 euros auprès des services fis-

caux. Cet exemple souligne aussi l'avantage de la formule en

regard du dispositif de la réduction d'impôt sur le revenu (75 % du don dans la limite de 488 euros, et, au-delà, 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable) : dans ce dernier cas, un don de 4000 euros réduit la charge fiscale de 2.683 euros, contre 3.000 euros pour la formule de l'ISF.

Les personnes intéressées pourront obtenir plus de précisions auprès de M. Maurice Chesné ou de M. Michel Lévy, au Foyer, au N° 04 72 76 73 53.

R.P.

### Un A.C.I. au Foyer, qu'est ce que c'est ?

Un Atelier Chantier d'Insertion (A.C.I.) est un agrément accordé par la Direction Départementale de l'Emploi et d'Aide à la Formation Professionnelle. Le critère pour l'obtenir: produire avec des personnes très éloignées de l'emploi. C'est le tout premier palier dans l'échelle des différentes activités d'insertion professionnelle.

Un agrément A.C.I. a été accordé au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri (F.N.D.S.A.) ; il comprend trois ateliers et une activité qui sont : Le tri du textile, le tri des objets et meubles, le transport/collecte et l'activité de la Recyclerie.

Dans chaque atelier un moniteur prend en charge la production, l'encadrement des travailleurs, un chargé d'insertion professionnel s'occupe des employés en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE). Les personnes en contrat aidé dans ces ateliers sont recrutées via l'ANPE ou d'autres associations et doivent être éligibles à ce type de contrat : chômeurs de longue durée, bénéficiaire du RMI ou de l'Allocation Adulte Handicapé (A.A.H.).

En tout, au F.N.D.S.A. ce sont 55 (28 au sein des ACI) hommes et femmes qui bénéficient de ces contrats de six mois, éventuellement renouvelables avant de passer à l'étape supérieure, à savoir entrer dans une vie active dite normale ou un travail dans une entreprise d'insertion.

I.B.

### Dîner du Foyer au Casino le Lyon Vert

Dans le cadre de l'opération «Les Arbres de la Solidarité 2007», **M. Thierry de La Tour d'Artaise** et le Comité des Amis du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri organisent un Dîner au Casino Le Lyon Vert **le mercredi 9 avril 2008 à 19h30**.

Ce dîner, qui regroupera des personnalités du monde économique est placé sous le parrainage du Cardinal Philippe Barbarin. Le prix des places est fixé à 120 euros par personne. Celles-ci étant limitées, la priorité sera donnée aux mécènes d'Arbres de la Solidarité.

**Si vous souhaitez participer à ce Dîner, vous pouvez contacter le Service communication du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri avant le 20 mars au 04 72 76 73 53.**





## Gabriel Rosset

# Foi, Action, Education

### L'éducation (troisième partie)

*Paul Veyriras,  
a tenté d'extraire  
des écrits de  
Gabriel Rosset, les  
fondements de son  
action.*

*Ce texte a servi de  
base de réflexion  
aux membres de  
direction du Foyer.*

**L**a grande aventure de sa vie avait donc été la foi engagée dans l'action, d'abord dans l'action pédagogique, puis, après 1950, dans l'action socio-éducative.

*Le Foyer des Sans-Abri n'est pas une école – mais c'est incontestablement une œuvre d'éducation des familles, des enfants, des serviteurs et moniteurs bénévoles. Nous pensons sincèrement que l'action éducative entreprise au Foyer peut être considérée comme l'exemple d'un ferment de la réforme de l'école. (NF. 81)*

### L'homme intégral

Pour G. Rosset, le but de l'action était la formation de ce qu'il nommait « l'homme intégral », avec tous ses besoins et ses aspirations. Le secours d'urgence – le logement proposé à l'isolé sorti de la rue et à la famille sortie du bidonville – n'était qu'un premier pas vers une reconstruction de l'individu ou du groupe.

*La charité seule cherche le bien de l'homme intégral. Aucun bureau ne donnera jamais la compagnie consolatrice ou le conseil lumineux. Si la justice organise harmonieusement des ensembles où chacun des éléments est considéré et respecté comme une exigence de droits anonymes, l'amour, qui cherche l'union des personnes originales, présuppose la justice et la dépasse. On aperçoit ici l'erreur meurtrière de ceux qui, réduisant l'homme à deux dimensions, cosmique et sociale,*

*imaginent faire son bonheur en aménageant la terre et la société. L'homme est infiniment plus qu'un travailleur et qu'un citoyen ; il appartient non seulement à la terre et à l'État ; il est un esprit qui a une destinée propre, une fin qui dépasse le temps. (SA. 36)*

Aux isolés, il apportait, avec le statut d' « employé au pair », un encadrement qu'il aurait voulu quotidien. Il offrait du travail et un logement, il offrait des occasions de se cultiver, avec les voyages annuels, mi-périple touristiques, mi-pèlerinages. Par contre, l'absence d'encadrement de ces employés pendant le week-end, faute de projet et de bénévoles en nombre suffisant lui causait un souci permanent.

Aux familles dans les cités, il proposait des soutiens éducatifs multiples, confiés le plus souvent à des bénévoles : auxiliaires familiales et conseillères ménagères, soutien scolaire, prise en charge des loisirs des enfants grâce aux associations AACT et ALAM, vacances à la montagne dans les chalets de Sainte-Agnès.

Chaque fois qu'il le pouvait – en général au gré des legs ou donations –, G. Rosset créait des lieux de vie, de petites unités où la prise en charge pouvait être intégrale : ce fut le cas de la rue Eugène-Pons, de la Sainte-Famille, de la rue Cavenne, du Chemin de Chasse. Son action se calquait sur celle d'Antoine Martel et surtout de Robert Garric et de ses Équipes sociales ; son ambition était de « faire du Foyer un foyer de culture populaire » (NF 84).

Mais la cité de la Rochette à Caluire avait sa faveur particulière : c'était pour lui un creuset, une espèce de lieu utopique où cohabitaient les générations (enfants, adultes, personnes âgées) et où s'expérimentaient les projets éducatifs. En créant la Rochette, G. Rosset se souvenait probablement de la tentative de Camille Rambaud, cet ami de Père Chevrier, pour fonder un tel lieu au XIXe siècle avec la Cité de l'Enfant-Jésus.

\*\*\*

Nombreux sont les noms qui reviennent dans les écrits de G. Rosset, témoignages de sa culture et de sa foi. Il est possible que le nom le plus fréquemment cité soit celui de Pascal. Chez Pascal, il retrouvait ses propres caractéristiques, des ambitions qu'il faisait modestement siennes : l'aspiration à la sainteté, la foi inébranlable nourrie de l'expérience mystique, la vigueur de l'écriture, la rigueur scientifique, le souci des pauvres, le sens de l'organisation pratique.

Paul Veyriras

#### Citations extraites

- (1) J'étais sans abri et tu m'a accueilli (SA)  
(2) Rencontres avec la nuée de feu (NF)

## Le monde invisible

En juin-juillet 1837, lorsque John Henry Newman prononce à trois reprises son admirable sermon « The Invisible World », le Mouvement d'Oxford est à son apogée. Depuis quatre ans, Newman et ses amis (en particulier Keble et Pusey) s'efforcent d'insuffler dans l'Église d'Angleterre – menacée par la tiédeur, la routine séculière et par le libéralisme des Lumières – un sens nouveau du dogme, du sacré, de la tradition ecclésiale. En ce qui concerne Newman, on sait que cela se terminera par sa conversion au catholicisme romain en 1845.

Dans ce sermon transparaissent au moins trois aspects de la personnalité de Newman. En premier lieu, un sens poétique aigu et un amour de la nature hérité en grande partie de Wordsworth : ce sermon est un hymne au printemps, une variation sur un thème qui lui restera cher puisque, célébrant en 1861 le renouveau de l'Église romaine en Angleterre, il prononcera un autre sermon célèbre intitulé « Le second printemps ».

En second lieu, la croyance (partagée par ses contemporains) en un bouleversement imminent qui peut affecter l'individu (conversion, mort) ou l'univers entier (parousie, fin du monde).

Enfin, et surtout, la certitude que le monde invisible est plus réel que le monde visible, quels

que soient les chatolements de ce dernier. C'est là une constante de la vie de Newman : se remémorant en 1864 les croyances de son enfance (dans son autobiographie spirituelle *Apologia Pro Vita Sua*), il écrit : « Mon imagination raffolait d'influences mystérieuses, de pouvoirs magiques et de talismans... Je me demandais si la vie n'était pas un rêve, si je n'étais pas un ange, si le monde entier n'était pas une illusion ; enfin si les autres anges ne s'amusaient pas à se dérober à mes regards et à offrir à mes yeux les mensongères apparences d'un monde matériel. »



Rappelons que le procès en béatification du cardinal Newman est en cours. Une première étape a été franchie : Rome a reconnu « l'héroïcité de ses vertus » et lui a décerné le titre de « Vénérable ». Pour la béatification, il faut, désormais, que survienne un miracle pouvant lui être attribué.

\*\*\*

L'extrait ci-dessous provient du quatrième volume des *Sermons paroissiaux* (anglicans) de Newman (*Parochial and Plain Sermons*).

Les éditions du Cerf viennent d'achever la publication de cet ensemble de huit volumes, dans une traduction effectuée par une équipe de théologiens et d'universitaires français.

Une fois par an seulement, mais au moins une fois, le monde visible dévoile ses forces cachées et d'une certaine façon se manifeste. C'est lorsque les feuilles sortent, et les fleurs sur les arbres et dans les champs ; et que l'herbe et le blé sortent. Il y a tout soudain un déferlement, une explosion de la vie jusque-là cachée, logée par Dieu au cœur du monde. Eh bien ! Voilà qui nous montre comme une réplique de ce qui se passera si Dieu l'ordonne, lorsqu'il l'ordonnera. Cette terre qui aujourd'hui s'épanouit en feuilles et en fleurs un jour jaillira en un monde nouveau de lumière et de gloire dans lequel nous verrons installés les saints et les anges.

Qui croirait, s'il n'avait le souvenir des printemps passés, qui penserait, deux ou trois mois avant, que la nature alors si morte prendrait tant de splendeur et de diversité ? Quelle différence pour l'arbre ou le paysage selon que les feuilles sont ou non sorties ! Comme il paraît impossible, avant que

cela ne se produise, que les branches sèches et dénudées se couvrent soudain d'éclat et de fraîcheur. Pourtant, au moment prescrit par Dieu, les feuilles éclosent sur les branches. Le printemps peut tarder, mais il viendra toujours.

Ainsi en est-il du printemps de l'éternité, que tous les chrétiens attendent. Il viendra, même s'il tarde. Et, bien qu'il tarde, attendons-le, « car à coup sûr il viendra, il ne restera pas en chemin ». C'est pourquoi nous disons jour après jour : « Que ton règne vienne », ce qui signifie : Ô Seigneur, révèle-toi ; manifeste-toi. Toi qui es assis parmi les chérubins, révèle-toi. Réveille ta puissance, viens à notre secours. La terre que nous voyons ne nous satisfait pas. Ce n'est qu'un commencement, ce n'est que la promesse d'un au-delà. Même sous son aspect le plus gai, lorsqu'elle est couverte de fleurs et montre de la façon la plus émouvante ce qu'elle recèle, ce n'est pas encore assez. Nous savons qu'elle recèle beaucoup plus que ce que nous

Samuel Palmer  
(1805 - 1881)  
Jardin à Shoreham, 1830



voyons. Un monde de saints et d'anges, un monde glorieux, le palais de Dieu, la montagne du Seigneur des armées, la Jérusalem céleste, le trône de Dieu et du Christ, toutes ces merveilles éternelles très précieuses, mystérieuses et incompréhensibles, sont cachées dans ce que nous voyons. Ce que nous voyons n'est que l'enveloppe extérieure d'un royaume éternel ; et sur ce royaume nous fixons les yeux de la foi. Brille, ô Seigneur, comme au soir de ta Nativité où les anges ont visité les bergers. Que ta gloire s'épanouisse comme les fleurs et le feuillage sur les branches. Change par ta toute-puissance ce monde visible en un monde plus divin, que nous ne voyons pas encore ; détruis le visible pour qu'il disparaisse et devienne celui en quoi nous croyons.

Pour éclatants que soient le soleil, le ciel et les nuages, pour verdoyants que soient les feuilles et les prés, pour suave que soit le chant des oiseaux, nous savons qu'ils ne sont pas tout, et nous ne voulons pas nous laisser absorber par ce qui n'est qu'une partie du tout. Ils viennent d'un centre

d'amour et de bonté qui est Dieu lui-même ; mais ils ne sont pas la plénitude de Dieu. Ils parlent du ciel, mais ils ne sont pas le ciel ; ce ne sont que des rayons épars ou de ternes reflets de son image ; ce ne sont que miettes tombées de la table.

Nous attendons l'arrivée du jour de Dieu, où le monde extérieur, malgré sa beauté, périra ; où les cieux brûleront, où la terre fondra. Nous supporterons leur perte, car nous savons que ce ne sera que la disparition d'un voile. Nous savons que la disparition du monde visible sera la manifestation du monde invisible. Nous savons que ce que nous voyons est un écran qui dissimule à nos regards Dieu et le Christ, ses saints et ses anges. Et nous prions et supplions que vienne la disparition du monde visible, dans notre ardent désir de voir le visible.

John Henry NEWMAN  
Traduction de Claude Lacassagne  
*Sermons paroissiaux*, vol. 4

Le Paradoxe chrétien, pp. 186-7 - Paris, Cerf, 1996

# Marcel RUFO

## La Vie en désordre

### Voyage en adolescence. Essai

Paris, Anne Carrière, 2007. 256 p.

*Dans une période où il est souvent question des adolescents, ce livre apporte un éclairage instructif sur les problèmes qu'ils peuvent rencontrer et qui déconcertent parfois les adultes, et d'abord les parents.*

L'auteur est pédopsychiatre, directeur médical de la Maison de Solenn, Maison des adolescents, hôpital Cochin à Paris.

Il se présente lui-même dans l'avant-propos de son livre, évoquant une enfance où il fut « confronté à son désordre intérieur », avant de décrire dans l'introduction son parcours médical dans la psychiatrie ; il évoque ce qu'était la psychiatrie avant 1965, l'asile et l'enfermement, déplorant que l'on soigne les symptômes sans s'attaquer aux causes inconscientes. Puis il rappelle les premières initiatives qui ont créé les premières « communautés thérapeutiques » et la création en 1969 par la psychanalyste Claude Mannoni de l'école de Bonneuil-sur-Marne pour l'accueil des enfants et des adolescents psychotiques. De son côté il a travaillé dans les hôpitaux pratiquant de nouvelles méthodes, avec des voyages professionnels à l'étranger qui l'ont inspiré dans son activité à la maison de Solenn ; il en présente l'esprit et les caractéristiques.

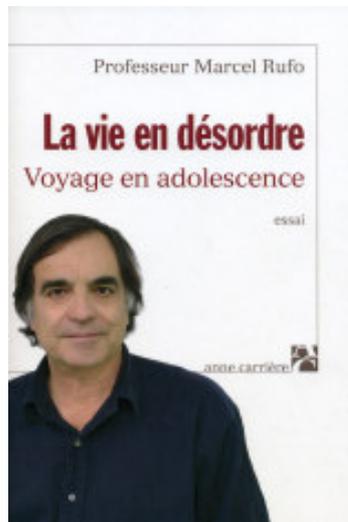
Son livre est un récit de sa vie professionnelle, avec des réflexions sur son métier, sur la psychologie des jeunes dont il s'est occupé. Présentant des cas très variés, il permet de mesurer la part d'interprétation et d'écarter la solution d'un remède uniforme. Ce n'est pas un traité didactique ; chaque chapitre comporte le récit du (ou de la) jeune consultant, présenté avec son prénom, son

âge, sa vie familiale, ses difficultés.

Les trois premiers chapitres présentent les éléments de sa méthode.

1. « Ni diagnostic, ni pronostic » montre la difficulté de l'auscultation psychologique, mais combat la notion d'incurabilité.
2. « La volonté de guérir » fait ressortir le rôle de la culture et de la scolarité, « base du jeu intellectuel et cognitif ».
3. « Les parents, alliés et supporteurs » précise le rôle des parents.

Les quatre chapitres suivants traitent de différentes pathologies : les troubles du comportement alimentaire, les hystéries, la dépression et le suicide, puis les cas où existent des maladies (hémophilie, diabète, cancer des os).



La description des cas est d'abord une présentation de la personne, avec son prénom et son âge, son aspect extérieur, vêtements, cheveux, s'il est venu seul ou avec ses parents ; ensuite les tâtonnements du soignant (qu'il est) pour appréhender la réalité, connaître les différents chocs éprouvés par l'adolescent : ce qui est souvent présenté comme une crise, il la voit plutôt comme une succession de chocs (choc sociologique avec l'entrée au collège, choc biologique avec la puberté, choc affectif avec la première histoire d'amour) ; avec

d'un autre côté l'élan, le dynamisme, l'enthousiasme. « Il n'y a pas de trajectoire linéaire, ni de fatalité ».

Ce « voyage en adolescence » nous permet de mieux comprendre des attitudes qui nous surprennent parfois, de mieux résoudre les difficultés rencontrées, en lisant sans ennui ce récit de voyage.

Jean-Louis Rocher

### Extrait

Quelques jours après le début du traitement, Maude participe à l'atelier radio. Contre toute attente, elle, si silencieuse, si repliée sur elle-même, presque catatonique, se met à parler des chevaux. C'est une autre adolescente que nous découvrons à cet instant. La voilà qui s'exprime avec facilité, se montre en syntonie et en empathie avec les autres adolescents. Son attitude hors du champ de l'entretien clinique nous oblige alors à réinterroger notre diagnostic. Preuve que la clinique est bien plus vaste que le seul entretien auquel elle ne saurait se résumer, quelle que soit son importance par ailleurs. Nous apprendrons peu après que, lors de sa précédente hospitalisation en province, Maude partageait la chambre d'une schizophrène. À la Maison de Solenn, presque malgré elle, elle adoptait le comportement de celle qui était devenue sa meilleure amie, comme si cela lui permettait de mieux dénier sa maladie à elle.

À ceux qui douteraient de l'utilité des soins culturels, l'histoire de Maude apporte un démenti éclatant. En l'occurrence, le soin culturel n'était plus seulement thérapeutique, il devenait un élément du diagnostic. Et c'est après sa participation à l'émission de radio que nous avons arrêté une médication lourde dont elle n'avait aucun besoin.

« La vie en désordre » - *La culture est un soin* - p 82-83



## « Gloire à Dieu et paix sur terre »

*Voici des extraits de l'homélie prononcée par le Cardinal Barbarin lors de la veillée de Noël, dans la salle à manger du Foyer, devant des fidèles nombreux et recueillis.*

Il ne s'agissait pas d'une homélie formelle, mais plutôt d'une improvisation où se mêlaient la gravité et la familiarité, et dont nous évoquons les phases principales.

Deux thèmes s'y retrouvaient : d'une part celui de la paix promise à l'humanité, d'autre part celui du Christ frappant à la porte de chacun, poussant la porte pour apporter cette paix. L'office de Noël était ponctué par un chant simple : la louange du Gloria : Gloire à Dieu et paix sur terre, alléluia. Sur ce chant, le cardinal enchaîne son homélie.

*« On a raison de chanter ce chant à plusieurs reprises, parce que c'est la meilleure explication de Noël. Un enfant vient de naître dans un endroit très pauvre, dans cette grotte, dans cette crèche, à Bethléem. Et voici que cette naissance est proclamée à l'univers entier par un chant qui annonce une grande joie pour tout le peuple, une très grande joie pour le peuple de 2007, pour la terre de 2007. [...] C'est un chant si important qu'on le chante tous les dimanches à la messe, pas seulement à Noël. Tous les dimanches, avec le Gloria in excelsis, la messe fait une petite place à Noël, parce qu'il faut que personne n'oublie cet amour propre à Noël. »*

*« Cet amour, c'est Dieu qui entre dans nos familles. Cela ne va pas toujours très bien dans les familles : il y a des divisions, il y a des souffran-*

*ces, peut-être des bagarres. On s'aime beaucoup sur terre, il y a énormément d'amour, mais aussi beaucoup de souffrances et d'injustices. Alors, voici ce que je voudrais vous dire ce soir : j'ai l'impression que Noël, c'est Dieu qui vient de pousser la porte pour entrer dans la maison et dans la famille. Il est venu chez nous, et il a dit : "Comme vous n'arrivez pas à vous en sortir tout seul, je viens pour vous réconcilier, pour vous sauver, pour vous sortir de vos impasses, pour vous apporter ce qu'il y a de plus précieux dans les familles et sur terre ; et vous savez bien que ce qu'il y a de plus précieux : c'est*

*la paix". D'ailleurs, c'est le titre de Jésus : on l'appelle le Prince de la Paix. »*

*« La paix : je voudrais que ce mot-là pénètre dans le cœur de chacun d'entre vous. Il y en a peut-être beaucoup parmi nous qui, ce soir, n'ont pas le cœur en paix. Alors, je voudrais que Jésus vienne pousser la porte ; il demande s'il peut entrer chez vous, pour vous apporter le cadeau de Dieu, pour vous apporter la paix. [...] Trop souvent on n'a pas envie que Jésus vienne, on ne lui ouvre pas la porte, on ne le laisse pas entrer. »*

Puis le cardinal s'interroge sur le Foyer : *« Qu'est-ce que le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri ? »* Il évoque la figure de Gabriel Rosset, *« un homme silencieux, un homme de prière »* qui, lui, n'a pas repoussé la porte, qui a dit : *« Dans le monde, il n'y a pas assez d'amour. Dans Lyon, il faut qu'il y ait de la place pour les sans-abri : on va faire le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri ! Au fond, Gabriel Rosset a continué le travail de Dieu, il a poursuivi le travail de Dieu dans le monde d'aujourd'hui. »*

Enfin, sur le même ton chaleureux et familier, le cardinal Barbarin insiste sur le plaisir qu'avaient ses prédécesseurs à dire la messe de Noël au Foyer, il répète combien il est heureux d'apporter à son tour le message de Noël de la part du Prince de la Paix, *« quel drôle de prince d'ailleurs ! Il est petit, il est pauvre, les gens ne voulaient pas l'accueillir, et pourtant, c'est le plus beau cadeau de Dieu à l'humanité »...*

Paul Veyriras

Tarifs  
étudiants

# Les Bric à Brac®

«magasins» du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Brocante, meubles, literie, hi-fi, électroménager, vêtements, vaisselle, livres, jouets, etc. à tout petits prix !



## - Baraban -

130 bis, rue Baraban - Lyon 3<sup>ème</sup>  
(Bus 11-34-99) - Tél./Fax 04 72 34 84 46  
**du lundi au samedi de 14h30 à 17h30**

## - Croix-Rousse -

19, rue Pailleron - Lyon 4<sup>ème</sup>  
(Métro Hénon et bus 13) - Tél./Fax 04 72 07 94 89  
**lundi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30**  
**samedi de 9h à 12h**



## - Guillotière -

56, rue Sébastien Gryphe - Lyon 7<sup>ème</sup>  
(Métro Guillotière ou Saxe-Gambetta)  
Tél./Fax 04 72 73 09 27  
**mardi à vendredi de 14h30 à 17h30**

Nouvelle  
adresse

## - Oullins -

6, rue Pierre Sépard - 69600 Oullins  
(bus 10-14-47-63-88) - Tél./Fax 04 72 66 95 02  
**lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30**  
**samedi de 9h à 12h**



## - Vaise -

21, rue Berjon - Lyon 9<sup>ème</sup> (Métro Gare de Vaise)  
Tél. 04 78 47 13 47 - Fax. 04 78 47 86 05  
**lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30**  
**samedi de 9h à 12h**

## - Villefranche-sur-Saône -

317 rue Dechavanne - 69400 Villefranche-sur-Saône  
Tél./ Fax : 04 74 60 47 62  
**mardi de 9h à 13h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h**

## Où déposer vos dons en nature ?

■ **Service Collecte** - Collecte à domicile gratuitement vos dons de meubles et objets volumineux. Vous pouvez contacter le service Collecte au **04 37 37 49 72**

■ **Centre de Tri Guillotière** - 85 rue Sébastien Gryphe - Lyon 7<sup>ème</sup> - Vêtements, chaussures, linge de maison... propres, et en bon état. Tous les jours, week-end et jours fériés compris, de 8h00 à 20h00.

■ **Centre de tri Quai Gillet** - 58 quai Gillet - Lyon 4<sup>ème</sup> - Tél. - Fax : 04 78 39 32 95 - Meubles, mobiliers divers, électroménager, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots... en bon état. - Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

■ **Recyclerie de Vaise** - Bungalow dans la déchetterie : 82, avenue Sidoine Apollinaire - Lyon 9<sup>ème</sup> - Tél. 04 78 47 10 57. Meubles, mobiliers divers, électroménager, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots vêtements, chaussures, linge de maison... en bon état. Horaires de la déchetterie (fermé le dimanche).

■ **La Main Tendue** - 317 rue Dechavanne - 69400 Villefranche-sur-Saône - Tél. 04 74 60 47 62 - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

# Aider, c'est possible

## Bénévole au Foyer

Les besoins du Foyer permettent à chacun, suivant ses compétences, d'intégrer un service.

### Vous pouvez :

- ① animer, préparer ou vendre, dans l'un des six **Bric à Brac**,
- ② avec les infirmiers, entourer les malades séjournant dans les « **Lits de Repos** »,
- ③ participer à l'animation culturelle et ludique des **Employés en Insertion**,
- ④ **accueillir et servir**, de nuit ou de jour, les personnes en très grande difficulté,
- ⑤ nous seconder dans les **tâches administratives** (bureautique, téléphone ...),
- ⑥ renforcer les équipes de **Collecte** de vêtements et objets divers (chauffeurs, etc.),
- ⑦ vous passionner pour notre **Communication**, être correspondant du Foyer dans votre paroisse, votre quartier,
- ⑧ assurer le **Soutien Scolaire** d'un enfant,
- ⑨ **accompagner** de jeunes adultes dans leur recherche d'emploi,
- ⑩ visiter les familles qui emménagent dans un appartement de la **SA d'HLM Gabriel Rosset**,
- ⑪ « bricoler » dans les « **Meublés d'Urgence** »,
- ⑫ accueillir et servir le public bénéficiaire du **Vestiaire**,
- ⑬ participer à la **quête annuelle**.

## Les Dons

De votre vivant, vous pouvez effectuer une donation, notariée ou non, exonérée de droits et appuyée sur la fiscalité des dons aux organismes non lucratifs d'aide aux personnes en difficulté :

### ■ Pour les particuliers

Tout don au Foyer bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de **488 euros**. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes.

### ■ Pour les sociétés

Réduction d'impôt de **60 %** du montant du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. L'excédent de la réduction est reportable sur sur les cinq années suivantes.



Tout don en faveur du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, association reconnue d'utilité publique, bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Un reçu fiscal vous est adressé au début de l'année suivante.

**Nos fichiers de donateurs sont confidentiels et ne sont jamais communiqués à un tiers.**

## Les Legs



**Association reconnue d'utilité publique** le 15 mars 1957, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri peut recevoir tous les legs immobiliers et mobiliers, en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession.

En l'absence d'héritiers directs, vous pouvez lui transmettre par testament tout ou partie de votre patrimoine. Vous pouvez disposer de ce patrimoine en faveur d'un ou plusieurs légataires.

Il convient alors de parfaitement identifier les biens que vous souhaitez voir attribuer à chacun d'eux ou de fixer un pourcentage de répartition pour l'ensemble de la succession. Il est possible de prévoir une clause particulière pour la délivrance d'un legs (par exemple, l'entretien d'un caveau familial). S'il existe des héritiers, vous pouvez toutefois disposer d'une partie de vos biens (quotité disponible).

Un testament est révocable ou modifiable à tout moment.

*Votre notaire vous conseillera sur la forme à donner à votre testament et sur les précautions à prendre pour assurer le respect de vos dernières volontés.*

### ■ Contrat d'assurance-vie

Il vous est possible de souscrire un contrat d'assurance-vie au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Consultez pour cela votre assureur, votre banquier ou votre notaire.

# L'humanitaire à votre porte

Aider, c'est possible

www.fndsa.org

Photo Jean-Philippe Ksiazek

Coupon à retourner au **Foyer Notre-Dame des Sans-Abri** : 3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07

**Avec 20 euros seulement**, une nuitée et un peu d'espoir pour un sans-abri.

Mme, Mlle, M, \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Année de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tél. bureau : \_\_\_\_\_  
Tél. domicile : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_

**Je souhaite aider financièrement le Foyer :**

- ci-joint **chèque** de \_\_\_\_\_ euros,

Je suis intéressé par une **activité bénévole** dans l'activité suivante :

Je souhaite m'**abonner** ou me réabonner (8 € pour 4 numéros).

## Prélèvement mensuel

**Joindre un RIB**

N° national d'émetteur : **227 072**

**J'autorise** l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier **Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri** - 3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

### Mensualité à prélever

20 €    40 €    60 €    Autre \_\_\_\_\_ €

### Ma banque

Nom de ma Banque : \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Etablissement    Guichet    N° du compte    Clef RIB

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Date

Signature

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri est une association reconnue d'utilité publique. Tout don au Foyer bénéficie d'une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don**, dans la limite de **488 euros**. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. **Voir au dos pour toute information complémentaire.**

**En 2007, l'accueil des passagers au Foyer a représenté environ 215.000 nuitées.**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, suppression et rectification aux données personnelles vous concernant qui figurent dans nos fichiers.